

OTT 2013 :

DANGER !

Une négociation sur l'Organisation du Temps de Travail, et plus précisément sur le travail posté, a démarré à DCNS Cherbourg le 18 septembre dernier. Depuis une deuxième séance de négociation a eu lieu le 2 octobre.

Un projet d'avenant à l'accord OTT Cherbourgeois nous a été communiqué, il est directement issu du texte que DCNS et la Cfdt ont signé et que la Cgt, l'Unsa et la Cgc ont repoussé en central.

DCNS veut donc faire appliquer en local ce qu'il n'a pas réussi à faire passer en central. Il n'y a donc pas de raison pour que, au final, ce projet Cherbourgeois reçoive notre accord localement...

Appliqué à Cherbourg, cet accord va comme prévu faire bien plus de mécontents que d'heureux !

Le DRH a d'emblée annoncé qu'il fallait diminuer drastiquement le nombre de personnels en 2x8 et 3x8. Ceux qui n'en voient que par les primes seront très peu à en bénéficier... Et le plus gros problème, c'est que cette générosité toute relative cache une autre réalité.

Cet accord regorge de nouveautés qui sont autant de futures contraintes pour les personnels :

- **Un « horaire semi-variable atypique »**, derrière lequel se cache une annualisation à bon compte. En gros, tu es là quand DCNS a besoin de toi et ce n'est surtout pas toi qui décide... Il est à noter que la direction annonce d'emblée vouloir faire de cet horaire, le nouvel horaire de référence de la PROD !
- **Un « posté 1x8 de nuit »**, qui va permettre à la direction de faire travailler les personnels de nuit quand elle veut, sans avoir recours au 3x8, H24, 4x8 qui lui coûtent trop cher aujourd'hui !
- **Un « posté 1x8 de jour »**, qui couplé au 1x8 de nuit, permet d'organiser du 2x8, du 3x8, voire du 4x8, et tout ça en ne payant qu'une prime de 1x8 ! Qui croit que seule la Cgt a pensé à ce stratagème?

Dans l'état actuel du projet, la notion de volontariat est absente !

L'extrême majorité des personnels n'a donc rien à gagner, voire beaucoup à perdre...

La Cgt continuera à siéger dans ces négociations et à vous informer de leur contenu.

Nous serons certainement rapidement amenés à organiser la riposte collective, afin que la déréglementation des horaires ne devienne pas la règle à DCNS Cherbourg.

Cherbourg, le 11 octobre 2013.



NEGOCIATIONS OTT 2013